

Orientations diocésaines pour la pastorale des funérailles à l'adresse des curés et des équipes funérailles

La mort-résurrection du Christ constitue le cœur de la foi chrétienne. Notre mission consiste à en témoigner et à la transmettre, comme St Paul : « *Avant tout je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Ecritures, et il fut mis au tombeau ; il est ressuscité le troisième jour conformément aux Ecritures* » (I Co 15,3).

Là se trouve le cœur de notre Espérance. Lors de la Vigile pascale, c'est encore St Paul qui nous conforte, au-delà de tous les espoirs humains : « *Si nous avons été unis à lui par une mort qui ressemble à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection qui ressemblera à la sienne* » (Rm 6,5).

Le cœur de la mission de l'Église est de rendre compte de cette espérance (Cf. 1P.3,15). La liturgie des funérailles chrétiennes nous en fournit une belle occasion. Plus largement, l'ensemble de la pastorale des funérailles – depuis l'annonce du décès jusqu'à l'accompagnement de la famille en deuil après la célébration, est pour l'Église un temps privilégié pour affirmer sa foi, en témoigner, tant par des gestes de compassion que par des paroles professant cette même foi.

I - Une pastorale qui concerne toute la communauté

- La pastorale des funérailles ne saurait être réservée à quelques-uns. C'est l'ensemble du Peuple de Dieu qui est concerné lorsqu'un deuil survient dans une communauté chrétienne. Prêtres, diacres et laïcs missionnés assurent ensemble ce service d'Église, au nom de la communauté entière. Lorsqu'une confrérie de charité existe dans la paroisse, au moins l'un de ses membres sera intégré à l'équipe chargée par le curé d'assurer ce service en communion avec lui.
- La disponibilité de chacun au sein de l'équipe funérailles est première. C'est bien la proximité de l'Église du Christ auprès de celles et ceux qui sont dans la peine qu'il s'agit d'assurer. Cela implique un réel engagement en temps et en capacité d'écoute.
- Pour que la dimension ecclésiale soit honorée, c'est à plusieurs que préparation et animation de la célébration se vivent. Ce ne saurait donc être le fait d'une seule personne, mais d'une équipe constituée de membres de la communauté chrétienne, reconnue au sein de la paroisse. Au sein de cette équipe (un président, un animateur, chantres, un « sacristain ») il convient de bien répartir les rôles pour un bon déroulement de la célébration des funérailles.
- Si la famille en deuil souhaite la présence d'un ministre ordonné, cela sera envisagé selon ses disponibilités. C'est alors que l'équipe des funérailles déterminera le jour et l'heure de la célébration. Qu'il soit présent ou non, le curé de la paroisse sera informé.
- Il convient que les laïcs missionnés aient un signe visible lors de la célébration. Un envoi en mission de ces laïcs aura lieu chaque année, lors d'une eucharistie paroissiale. C'est au cours de cet envoi en mission que ce signe sera remis. Dans certaines paroisses, les frères de charité remplissent ce service avec le signe qui leur est propre (chaperon).
- L'équipe accueille les familles en deuil, au nom de la communauté paroissiale et porte le souci d'informer cette dernière.

II - Une pastorale de l'accueil et de l'écoute

Accompagner les personnes en deuil peut impliquer d'entrer dans l'intimité des familles. Ceci ne peut se faire qu'avec toute la délicatesse requise par la diversité des situations, les circonstances du décès, l'histoire de chacun, le lien avec l'Église...

- Le temps pris pour accueillir avec bienveillance la confiance mais aussi la tristesse, la révolte, la souffrance des personnes est primordial.
- Accueillir le mystère de l'autre implique de se mettre à l'écoute des questionnements, des souvenirs, des découvertes qui sont partagés.
- Aujourd'hui cette pastorale de l'accueil et de l'écoute implique une attention spécifique aux situations nouvelles de nos contemporains pour témoigner de la Foi et de l'Espérance de l'Église.
- En tant qu'équipe, nous avons toujours à nous poser les questions suivantes : Comment se met-on à l'écoute de l'Esprit qui nous précède dans les personnes ? Comment les aide-t-on sur ce chemin ?

III - Pour une pastorale de l'Espérance chrétienne

- Ne nous polarisons pas uniquement sur la célébration des funérailles. D'autres temps de présence sont à discerner avec la famille en deuil : une veillée avec la communauté chrétienne, une prière avec la famille auprès du corps du défunt, une présence lors de la fermeture du cercueil... Il y a là autant d'occasions de cheminer et de permettre à chacun d'entrer dans la célébration des funérailles, de s'ouvrir et d'accueillir l'Espérance chrétienne.
- Par le déroulement de la célébration liturgique, il convient d'aider chacun à découvrir la richesse et la cohérence des rites proposés par l'Église (liturgie de l'accueil pouvant inclure des témoignages sur la vie, l'histoire, les relations du défunt ; rites introductifs, textes de la Parole de Dieu qui ouvre à l'Espérance chrétienne accomplie dans la Résurrection du Christ ; liturgie du dernier adieu).
- Dans la célébration des funérailles, la liturgie de la Parole de Dieu permet une annonce explicite de la Résurrection du Christ. Aussi doit-elle être mise particulièrement en valeur. La résurrection est bien au centre de cette célébration. Le Psaume responsorial établit notre réponse croyante à la première lecture. Même très bref, le commentaire des Ecritures qui suit la proclamation de l'Évangile s'impose. Ainsi se vit l'annonce du Kérygme¹.
- Il est très important de laisser à la famille en deuil le temps nécessaire pour choisir les textes bibliques, à partir desquels se fera le lien entre la vie du défunt et la foi chrétienne en la Résurrection. Il sera pertinent de demander aux personnes les raisons de leurs choix pour exprimer l'Espérance.
- Le choix des chants ou de la musique d'accompagnement est parfois délicat. Il faut toujours en redire le sens : il ne s'agit pas de nous tourner vers le passé vécu avec le défunt, mais d'entrer dans l'Espérance. La musique sacrée, le chant religieux et le silence nous invitent à la prière.
- La célébration de l'Eucharistie lors des funérailles est à discerner par le curé de la paroisse et l'équipe de funérailles, avec la famille.
- L'église paroissiale est le lieu de la célébration des funérailles chrétiennes, sauf cas très particuliers qui relèvent du discernement du curé, avec la famille.

¹ Le Pape François définit ainsi le Kérygme : « ... la première annonce ou "kérygme" a un rôle fondamental, qui doit être au centre de l'activité évangélisatrice et de tout objectif de renouveau ecclésial. Le kérygme est trinitaire. C'est le feu de l'Esprit qui se donne sous forme de langues et nous fait croire en Jésus Christ, qui par sa mort et sa résurrection nous révèle et nous communique l'infinie miséricorde du Père... » *Gaudium evangelii*, § 164.

- Quand la famille demande une présence au cimetière, il est important de répondre positivement. Il s'agit d'une opportunité de témoigner de la compassion de la communauté chrétienne.
- Sauf situations exceptionnelles, la demande de présence à un crématorium doit être précédée de la célébration des funérailles à l'église, en présence du corps du défunt.

IV - Une pastorale de l'accompagnement, dans la durée

- Lorsqu'il n'y a pas d'eucharistie lors des funérailles, celle-ci est célébrée le dimanche qui suit, à l'intention du défunt.
- Les autres messes pour le défunt sont programmées avec la famille.
- La visite aux personnes en deuil est précieuse après la célébration. C'est souvent là que la peine liée au décès peut se faire sentir cruellement.
- Pour l'équipe funérailles, une relecture s'avère nécessaire, avec une certaine régularité. Il peut s'agir d'une rencontre avec l'E.A.P., d'une récollection... avec, par exemple, ces questions : Qu'est-ce qui a nourri notre foi ? quelle écoute de l'Esprit ? quel accueil des personnes ? quelles difficultés ? qu'est-ce qui nous a déstabilisés ?...

Ces orientations diocésaines permettront un approfondissement de cette démarche de service et de l'importance de cette mission. Dans un délai de trois années, elles seront évaluées pour mieux tenir compte de ce qui se vit dans les paroisses.

V - Une pastorale qui implique des liens avec les Pompes funèbres

Pour un meilleur service des familles en deuil, pour une connaissance mutuelle et pour éviter malentendus et incompréhensions éventuels, il est dans l'intérêt de chacun de susciter localement des rencontres plus ou moins régulières avec ces sociétés.

Cette pastorale des funérailles mobilise bénévolement de nombreuses personnes dans nos communautés paroissiales. Elle est l'occasion de témoigner aujourd'hui, de notre foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité pour le salut de tous. Que la pastorale des funérailles soit une occasion pour chacun, dans notre Eglise diocésaine, de rendre grâce à Dieu pour les merveilles qu'Il réalise dans nos vies. Elle permet aussi une relecture de son propre pèlerinage sur la terre qui nous fera nous écrier avec le psalmiste : « Quelle joie quand on m'a dit : "Nous irons à la maison du Seigneur !" » (Ps 121,1).

Évreux, le 22 mai 2019

+ Christian NOURRICHARD
Évêque d'Évreux